

## > à propos du service de l'eau et de l'assainissement

Michel Humbert répond à la lettre ouverte de Jean-Jacques Richard, responsable de la section P.C.F. de Raon l'Étape.

la lettre de Jean-Jacques Richard



Raon l'Étape, le 19 février 2010

Monsieur RICHARD Jean-Jacques  
48, Promenade Pierre d'Appel  
88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

la réponse de Michel Humbert

Monsieur,

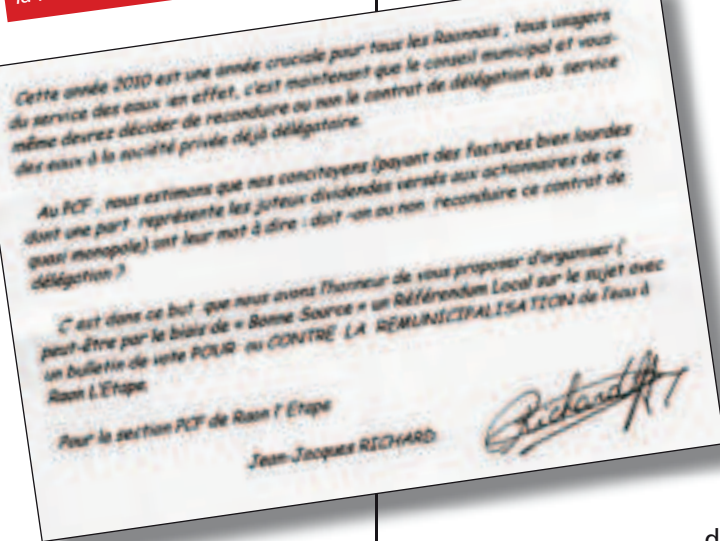
J'ai bien reçu votre courrier portant sur la décision à venir de renouvellement ou non du contrat de délégation du service de l'eau et de l'assainissement de la commune de RAON L'ÉTAPE.

La décision de délégation a été prise par délibération du Conseil Municipal, il y a 20 ans, à une très large majorité, au regard de la vétusté de nos réseaux, des investissements lourds à mettre en œuvre, et de la complexité à les réaliser. Aujourd'hui, cette délégation arrive à son terme. Conformément à notre programme électoral (approuvé par 2 Raonnais sur 3), j'ai proposé au Conseil Municipal (qui a approuvé à l'unanimité) d'engager une société spécialisée expérimentée, indépendante<sup>(1)</sup>, afin de nous aider dans notre choix, soit de reprendre nos services en régie, soit de les remettre en concurrence de délégation.

Cette réflexion, lourde et complexe, sera menée tout au long de l'année 2010 ; c'est pourquoi la décision incombe au Conseil Municipal. Un référendum local sur une question aussi complexe, faisant appel à des compétences pointues en matière juridique, financière et technique, n'est pas souhaitable ; en effet, la réponse ne doit être ni dogmatique, ni laisser libre cours à toutes formes de démagogie, mais répondre à l'intérêt des Raonnais ; cela veut dire pour moi le meilleur service qualitatif, au prix le plus bas possible.

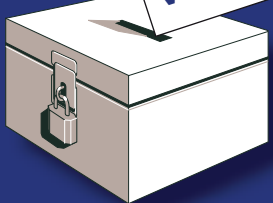
Le Maire,  
Michel HUMBERT

<sup>(1)</sup> La société d'expertise comprend un cabinet d'avocats «Landot» associé à «Service Public 2000», cabinet de conseil créé par l'Association des Maires de France comprenant toutes les tendances politiques, y compris communistes.



les 14 et 21 mars

VOTEZ



résultats disponibles à partir de 20h sur le site [www.raonlesteppe.fr](http://www.raonlesteppe.fr)

## à savoir

### > P.L.U.

Depuis le mois de janvier, les plans du futur Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sont librement consultables en mairie. Ils sont affichés à proximité de l'accueil de l'administration. Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 12h.

### > référente R.S.A.

Depuis le 8 février dernier, une nouvelle référente R.S.A. est arrivée à Raon l'Étape. Il s'agit d'Anne-Marie Passignal qui remplace Catherine Sturtzer. Anne-Marie travaillait auparavant chez «Études et Chantiers Grand Est». Elle est également formatrice et encadrerait un groupe de jeunes du C.I.V.I.S. de la Mission Locale. La nouvelle réf-

rente R.S.A. assure ses permanences au Point Emploi, 1 rue Clemenceau aux jours et heures suivants : lundi de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30 et mercredi de 10h à 12h.



Anne-Marie (à g.) et Catherine.